Extrait du registre des délibérations de la commune de Commune de TOURRIERS séance du 09/04/2018

L'an 2018 et le 9 Avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DANEDE Laurent Maire.

Membres	Convoqués	Présents	Excusés	Absents	Pouvoir à / Observations
BISOT Nadia	×	×			
BROSSARD Julina	×			×	
DANEDE Laurent, Maire	×	×			
FILLATRAUD Jean-Christophe	×		×		Par SMS à 19h40
FRANCOIS dit CHARLEMAGNE Régis	×		×		Henri ROUHAUD
GENTET Frédéric, 2 ^{ème} Adjoint	×	×			
HAULBERT Ludovic	×	×			
JOUBERT Corinne, 4 ^{ème} Adjoint	×	×			
LUCAS Bruno	×	×			
MORAIN Mickaël	×			×	
PAPON Bruno	×	×			
PAYRAUDEAU Alain	×		×		Par SMS
ROUHAUD Henri, 1er Adjoint	×	×			
VERGNAUD Nathalie	×		×		Ludovic HAULBERT

Date de la convocation : 03/04/2018 Date d'affichage : 03/04/2018

Secrétaire de Séance : M. ROUHAUD Henri

ORDRE DU JOUR

- A Bail Commercial Bar Restaurant : Loyer
- B Taux des 4 taxes
- **C** Budgets Primitifs
 - Budget Annexe Bar-Restaurant
 - Budget Principal
- D Convention de mise à disposition du service technique avec la CDC Coeur de Charente pour la compétence Assainissement Collectif
- E Désignation d'un suppléant pour l'ATD 16
- **F** Questions diverses

réf 2018023 : Bail Commercial Bar-Restaurant : Loyer

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande écrite des gérants du barrestaurant sollicitant une baisse du loyer a été reçue par lettre recommandée avec accusé réception.

Monsieur le Maire rappelle que l'activité a démarré en octobre 2017, que le loyer est de 800€ HT pour tout le bâtiment (commerce, logement, et Licence IV) avec une TVA récupérable de 160€. Les exploitants rencontrent des difficultés à obtenir des recettes suffisantes pour couvrir les charges.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur la modification de montant du loyer.

Corinne Joubert rappelle que la commune a contracté un emprunt pour l'achat du bâtiment et que les travaux ont été financées en fonds propres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de ne pas baisser le montant du loyer
- décide de revoir la question ultérieurement si l'amplitude d'ouverture du Barrestaurant est augmentée

Votants:... 11
- dont « pour »: 3
- dont « contre »: 8
- dont abstention:

réf 2018024 : Vote des taux des 4 taxes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du montant estimé des contributions directes soit 276 610,00€ pour 2018.

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les taux suivants :

- Taxe d'habitation: 19,36 %
- Taxe foncière (bâti): 20,97 %
- Taxe foncière (non bâti): 63,25 %

- CFE: 19,90 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux ci-dessus.

Votants : ... 11
- dont « pour » : 11
- dont « contre » :
- dont abstention :

La commission des finances qui s'est réunie le 19 mars et le 3 avril a établi les budgets primitifs. Corinne Joubert fait l'explication des chapitres du budget principal.

Des explications sur l'investissement, notamment concernant les bouches à incendie rue de Bouffanais. Le remplacement se fera en même temps que les travaux prévus pour la canalisation de cette rue.

Concernant les eaux pluviales de Fenêtre, Corinne Joubert rebondit sur le mail d'Alain Payraudeau, en expliquant qu'il n'y a pas tous les devis et que Hydraulique Environnement fait une étude chiffrée. Les 15000€ de Restes à réaliser sur la ligne du FDAC (238) pourra toujours être transféré sur la ligne budgétaire concernée.

Monsieur le Maire met au vote les budgets suivants :

Budget Principal Commune

Votants: ... 11
- dont « pour »: 9
- dont « contre »:
- dont abstention : 2

TOTAL	PEPENSES INVESTISSEMENT	655 026,13	TOTAL	RECETTES INVESTISSEMENT	655 026,13
.020	Dépenses imprévues	882,72	.024	Produits de cession	12 500,00
.041	Opérations d'ordre	0,00	.041	Opérations d'ordre	0,00
.040	Opérations d'ordre	0,00	.040	Opérations d'ordre	0,00
	Opérations 130	432 889,00	27	Autres Immobilisations financière	
	Travaux en cours (Hors programm	0,00		Autres immo financières	0,00
	Immobilisations corporelles	142 300,00	16	Emprunts	245 450,00
	Immobilisations incorporelles	6 500,00	13	Subventions	15 000,00
	Emprunt remb en capital	450,00	10	Dotation	9 000,00
	Subventions d'investissement		-		, ==
	Dotation		.021	Virement de la sect Fonctiont	133 627,13
1068		,	1068	excédent de fonctionnement	45 440,00
	Restes à Réaliser	31 000,00		Restes à Réaliser	184 009,00
D001	Déficit d'exécution cumulé	41 004,41	R001	Excédent d'exécution cumulé	
		DEPENSES			RECETTES
		<u>INVE</u> STI	SSEMENT		
		0,00			
TOTAL D	EPENSES FONCTIONNEMENT	719 521,13	TOTAL R	ECETTES FONCTIONNEMENT	719 521,13
.042	Opérations d'ordre	0,00	.042	Opérations d'ordres	0,00
.023	Virement à la section d'investisse	133 627,13	.002	Excédent reporté	162 731,13
.022	Dépenses Imprévues	0,00	.013	Atténuation de charges	15 000,00
	Dotations amortissements budgét			Produits exceptionnels	400,00
	Charges exceptionnelles	0,00		Produits financiers	0,00
	Charges financières	2 675,00		Autres produits	21 500,00
	Autres charges de gestion couran	106 200,00	74	Dotations et participations	183 689,00
	Atténuations de produits	22 019,00	73	impots et taxes	293 201,00
.011	Charges du personnel	278 000,00		Impôts et taxes	295 201,00
.011	Charges générales	177 000,00	70	Produits de service	41 000,00
		DEPENSES			RECETTES
			NNEMENT		

Budget Annexe Bar-Restaurant

2	- dont abstention :
	- dont « contre » :
9	- dont « pour » :
11	Votants :

		FONCTION	NEMENT		
		DEPENSES			RECETTES
.002	Résultat de fonctionnement	2 087,00	70	Produits de service	0,00
.011	Charges générales	5 410,00	73	Impôts et taxes	0,00
.012	Charges du personnel	0,00			
.014	Atténuations de produits	0,00	74	Dotations et participations	0,00
	65 Autres charges de gestion courante	0,00	75	Autres produits	10 104,00
	66 Charges financières	2 048,00	76 Produits financiers		0,00
	67 Charges exceptionnelles	0,00	77 Produits exceptionnels		0,00
	68 Dotations amortissements budgétaires	0,00	.013	Atténuation de charges	0,00
.022	Dépenses Imprévues	559,00	.002	Excédent reporté	0,00
.023	Virement à la section d'investissement	0,00	.042	Opérations d'ordres	0,00
.042	Opérations d'ordre	0,00			
Т	OTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	10 104,00	TOTAL	RECETTES FONCTIONNEMENT	10 104,00
		0,00			
		INVESTIS	SEMENT		
		DEPENSES			RECETTES
D001	Déficit d'exécution cumulé	0,00	R001	Excédent d'exécution cumulé	7 041,00
	Restes à Réaliser	0,00		Restes à Réaliser	0,00
			1068	excédent de fonctionnement	
	10 Dotation		.021	Virement de la sect Fonctiont	0,00
	13 Subventions d'investissement				
	13 Subventions a investissement				
	16 Emprunt remb en capital	16 044,00	10	Dotation	
		16 044,00 0,00		Dotation Subventions	19 290,00
	16 Emprunt remb en capital		13		19 290,00 0,00
	16 Emprunt remb en capital 20 Immobilisations incorporelles	0,00	13 16	Subventions	,
	16 Emprunt remb en capital 20 Immobilisations incorporelles 21 Immobilisations corporelles 23 Travaux en cours (Hors programme) 23 Opérations	0,00 10 287,00 0,00	13 16	Subventions Emprunts Autres immo financières	0,00
.040	16 Emprunt remb en capital 20 Immobilisations incorporelles 21 Immobilisations corporelles 23 Travaux en cours (Hors programme) 23 Opérations Opérations d'ordre	0,00 10 287,00 0,00	.040	Subventions Emprunts Autres immo financières Opérations d'ordre	0,00 0,00 0,00
.040 .041	16 Emprunt remb en capital 20 Immobilisations incorporelles 21 Immobilisations corporelles 23 Travaux en cours (Hors programme) 23 Opérations	0,00 10 287,00 0,00 0,00 0,00	13 16 21	Subventions Emprunts Autres immo financières	0,00 0,00
	16 Emprunt remb en capital 20 Immobilisations incorporelles 21 Immobilisations corporelles 23 Travaux en cours (Hors programme) 23 Opérations Opérations d'ordre	0,00 10 287,00 0,00	.040	Subventions Emprunts Autres immo financières Opérations d'ordre	0,00 0,00 0,00
.041 .020	16 Emprunt remb en capital 20 Immobilisations incorporelles 21 Immobilisations corporelles 23 Travaux en cours (Hors programme) 23 Opérations Opérations d'ordre Opérations d'ordre	0,00 10 287,00 0,00 0,00 0,00	.040 .041 .024	Subventions Emprunts Autres immo financières Opérations d'ordre Opérations d'ordre	0,00 0,00 0,00 0,00

<u>réf 2018025</u>: Convention de mise à disposition du service technique avec la CDC Coeur de Charente pour la compétence Assainissement Collectif

Monsieur le maire présente au conseil municipal le projet de convention proposé par la CDC Cœur de Charente pour la mise à disposition d'agents du service technique de la commune au profit de la CDC pour l'entretien des ouvrages d'assainissement collectif. La présente convention a pour objet de préciser les conditions et les modalités d'intervention du service technique.

Les missions principales sont :

- Exploitation de la station d'épuration : dégrilleur, manœuvre des vannes, contrôle et inspection, nettoyage, suivi du tableau de bord ;
 - Entretien courant du réseau d'assainissement (hors hydrocurage);
- Entretien courant des postes de refoulement : nettoyage du dégrilleur, nettoyage des poires de niveau, nettoyage au jet de la cuve, vérification du fonctionnement et cahier de suivi (hors hydrocurage) ;
 - Gestion des espaces verts (taille et tonte)

La présente convention est conclue pour une durée de1 an.

La règle de calcul proposée est : 20 € X nombre d'heures par semaine X 52 semaines, soit pour la commune de Tourriers sur la base de la mise à disposition des agents pour 5 heures par semaine : 5 200 € de recette en 2018.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la convention de mise à disposition d'agents du service technique de la commune au profit de la CDC Cœur de Charente et d'autoriser le maire à signer la convention et régler tous les documents afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la convention de mise à disposition d'agents du service technique de la commune au profit de la CDC Coeur de Charente.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à ce dossier

Votants:... 11
- dont « pour »: 11
- dont « contre »:
- dont abstention:

réf 2018026 : Désignation d'un suppléant pour l'ATD16

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Frédéric GENTET a été désigné délégué titulaire à l'Agence Technique Départementale de la Charente.

Il y a lieu de désigner aussi un délégué suppléant.

Monsieur le Maire demande s'il y a des volontaires.

Bruno PAPON se propose.

Après avoir voté à main levée, Bruno PAPON a été désigné délégué suppléant de l'ATD16.

Votants:... 11
- dont « pour »: 11
- dont « contre »:
- dont abstention:

Questions diverses:

- Bruno Lucas demande pourquoi les agents communaux ont déménagé la locataire du 48 bis route de Paris. Monsieur le Maire explique que c'était une aide exceptionnelle ponctuelle.
- Ludovic Haulbert demande si le boulanger a accepté la proposition des 18€ pour le terrain. Monsieur le Maire répond que le dossier est en cours (bornage, plans...)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire clos la séance à 20 h 05.